



# Déclaration liminaire FSU 53

## Formation Spécialisée en Santé, Sécurité et Conditions de Travail (F3SCT) de la Mayenne

*Jeudi 27 mars 2025*

Monsieur le Directeur Académique,  
Mesdames et Messieurs les membres de la F3SCT,

Aujourd'hui se réunit la deuxième réunion de la F3SCT du département de la Mayenne, dans un contexte international et national toujours aussi pesant. Le conflit en Ukraine prend une nouvelle tournure au niveau géopolitique, forçant l'Union Européenne à réagir, avec des budgets à la hausse dans la défense. Mais où trouver cet argent dans un contexte budgétaire restreint ? Pas en levant des nouveaux impôts selon Emmanuel Macron, ni en demandant une contribution aux plus riches. Donc comment faire, à part réduire encore plus les dépenses publiques dans l'éducation, la santé, la culture et le sport (un comble après les JO)? Est-ce encore aux services publics, déjà bien abîmés par des années de politique néo-libérale, de payer le prix de notre défense ? D'autant que depuis le 1<sup>er</sup> mars, les fonctionnaires sont « punis » d'être malades, avec une baisse de traitement de 10% en cas d'arrêt maladie : c'est inacceptable et cela enfonce le clou sur la dégradation des conditions de travail et d'attractivité dans nos métiers.

Dans le département de la Mayenne, d'autres inquiétudes subsistent au niveau de la santé et de la sécurité. La question de l'amiante est un sujet prégnant dans nos établissements scolaires et pose de nouveau la question de la qualité du bâti au sein de notre département. Plusieurs fiches RSST, venant du collège Volney à Craon, ont été remontées par des agents, craignant pour leur santé à long terme. Le radon est aussi problématique dans notre département. Il y avait eu une alerte venant du collège Dubois, des travaux ont été effectués en novembre 2024. Depuis ces travaux, des mesures devaient être prises mais nous n'avons pas eu de retour sur ces analyses. Ce manque d'information peut causer un préjudice d'anxiété chez les agents concernés dans les établissements scolaires de notre département, ne sachant pas si leur santé est en danger dans nos écoles, collèges et lycées.

L'inclusion scolaire au sein de notre département, sans moyens suffisants, dégrade les conditions de travail de nos professeurs.e.s et AESH. On peut le constater via le nombre très important de fiches RSST depuis le début de l'année scolaire, en lien avec des élèves à besoins éducatifs particuliers et qui peuvent porter atteinte à la sécurité dans nos établissements (rappelons que les élèves notifiés par la MDA étaient en augmentation de 22 % en 2023-2024). La FSU53 réclame davantage de moyens pour permettre l'inclusion dans nos établissements scolaires et une revalorisation du métier d'AESH.

Et ce n'est pas avec la suppression d'un poste d'infirmière scolaire pour la rentrée de septembre 2026 que la situation en Mayenne va s'améliorer... Aussi, la FSU53 dénonce le manque de personnel médical et para-médical au sein de notre département et revendique la création de postes en nombre suffisant



Fédération Syndicale Unitaire 53  
6, rue Souchu Servinière  
53000 Laval

☎ 02.43.53.54.60

✉ fsu53@fsu.fr

🌐 <https://fsu53.fsu.fr/>

pour garantir une prise en charge médical et para-médical à la hauteur des besoins.

La dématérialisation des fiches RSST depuis le début d'année est bénéfique dans notre département, car cela permet aux agents de les faire depuis leur poste de travail ou bien chez eux. De plus les IEN et chefs d'établissements voient en direct ces alertes au sein de leur circonscription ou de leur établissement et y répondent plus rapidement qu'avant. Néanmoins, lors de la dernière réunion de la F3SCT, les organisations syndicales avaient fait voter le fait de maintenir les GT de traitement des fiches RSST, ce qui n'a toujours pas été fait depuis novembre 2024 : c'est un déni de démocratie. Ces GT sont des moments qui permettent de faire le point entre l'administration et les organisations syndicales sur les alertes faites par les personnels. Ils favorisent un échange fluide et transparent de toutes les informations, afin d'aider et de répondre au mieux aux agents. La FSU 53 demande donc que le vote du 26 novembre 2024 soit respecté et qu'une date de GT soit enfin posée par la DSDEN.

Enfin, au niveau de la médecine de prévention, nous ne pouvons que regretter qu'il n'y ait toujours qu'un seul médecin sur deux départements, cette dernière étant à bout de souffle tant la charge de travail qui lui incombe est énorme. La FSU 53 réclame davantage de moyens pour la médecine de prévention des personnels et la mise en place d'un médecin dans le département de la Mayenne.



**Fédération Syndicale Unitaire 53**  
6, rue Souchu Servinière  
53000 Laval

☎ 02.43.53.54.60  
✉ fsu53@fsu.fr  
🌐 <https://fsu53.fsu.fr/>